

33G16

Lac Fontay

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
 P-En demande de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G1 Gravier, C1 Dolomite, U1 Autre
 G2 Sable de silice, I1 Inconnu, F1 Ferme concédée, J1 Calcite
 G3 Pierre dimensionnelle, M1 Marbre, J2 Résidu miniers inertes
 E1 Minerai de silice, N1 Terre noire, T1 Tourbe

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Terraire réservée à l'État ou soustraite au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périétre urbanisé
- Terraire soustraite au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
- Terraire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terraire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terraire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Terraire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terraire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terraire de catégorie II
 Terraire de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissinan de Beriamte, Essipk, Mashewiash, Nutshekuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 20°30' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 4.5"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 18

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

